



HAL
open science

introduction

Philippe Vienne, Christophe Dargère, Stéphane Héas

► **To cite this version:**

Philippe Vienne, Christophe Dargère, Stéphane Héas. introduction. Philippe Vienne; Christophe Dargère; Stéphane Héas. *Penser l'enfermement : anciens et nouveaux visages de l'institution totale*, Presses universitaires de Grenoble., 2022, Handicap, vieillissement, société, 9782706151859. hal-04725792

HAL Id: hal-04725792

<https://hal.science/hal-04725792v1>

Submitted on 8 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Par Philippe Vienne, Christophe Dargère et Stéphane Héas

L'édition, la diffusion internationale et le succès des analyses d'Erving Goffman ont marqué une inflexion majeure dans l'histoire des analyses du pouvoir et des formes de réclusion, passées et actuelles. Son impact dans le giron même de la sociologie n'est pas aussi attesté que cela, par contre, et son œuvre a été et reste appréciée ailleurs plutôt que par ses pairs sociologues¹. Son influence a été remarquable notamment en philosophie, en psychiatrie, en science politique, en sciences de la communication, etc.² Ses propositions notionnelles concernant l'institution totale notamment à partir de son étude sur les conditions de vie des malades mentaux (*Asiles*, trad. fr. 1968) sont questionnées ici. Ses études ultérieures sur les « cadres de l'expérience », les « mises en scène de la vie quotidienne », les « rites d'interaction », le « stigmaté » complètent son approche complexe des relations humaines, à la fois contextuelle, situationnelle et structurelle... le tout avec une écriture et une utilisation de la métaphore parfois fortement controversées.

D'autres grilles théoriques et méthodologiques ont proposé des analyses plus ou moins complémentaires avec l'approche goffmanienne. Michel Foucault notamment a défini et précisé une archéologie de l'institution médicale et des biopouvoirs (*Histoire de la folie à l'âge classique*, 1972) ou bien de la prison (*Surveiller et punir. Naissance de la prison*, 1975). La question des rapports au corps était fondamentale pour lui aussi comme support de connaissances et comme instrument des pouvoirs. Plus récemment, Charles Amourous et Alain Blanc dans leur ouvrage, *Erving Goffman et les institutions totales*, tiré du colloque « Les institutions Totales d'Erving Goffman : forme d'un concept sociologique » se déroulant à Grenoble les 18 et 19 novembre 1999 et présidé par Howard S. Becker, rassemblent un nombre conséquent d'universitaires renommés, issus de différentes disciplines, et pour la

1. Cefai, Perreau, 2012.

2. Williams, 1986 ; Lardellier, 2015.

plupart grands spécialistes de Goffman. Cet ouvrage marque de son empreinte le champ académique francophone et sera un précieux point d'appui en sociologie des institutions, de la déviance, du handicap, des organisations... Les travaux de Corinne Rostaing vont eux aussi contribuer à faire vivre ce concept, notamment pour décrire et étudier l'univers carcéral, au même titre que ceux de Bruno Milly³.

Notre *opus* poursuit ces avancées théoriques et méthodologiques au plus près des situations contemporaines, mais aussi des institutions anciennes en revisitant leurs archives. Le travail archivistique est scandé par l'ouverture souvent attendue des spécialistes de tel ou tel fonds, parfois de la redécouverte de fonds délaissés, voire la découverte de fonds inconnus jusqu'alors. Surtout, les institutions naissent, vivent, vieillissent... parfois, elles se réinventent dans des versions « nouvelles » plus ou moins en rupture avec les usages passés. L'institutionnalisation n'est pas un processus linéaire et irrépressible. Plus concrètement, à propos de la problématique de l'institution totale, les conditions d'enfermement, volontaire ou non, peuvent devenir inconcevables, voire intolérables à une période donnée. C'est le cas par exemple au fur et à mesure de la défense des droits humains à la suite ou non d'une affaire particulièrement médiatisée. Cette remise en cause de l'enfermement peut aussi concorder avec des exactions totalitaires exposées au grand jour ou révélées des jours, voire des années plus tard.

Les recompositions institutionnelles sont scrutées et explicitées dans un souci d'actualisation de la grille théorique goffmanienne. Goffman est reconnu pour avoir proposé moult notions, des « mini-concepts⁴ » tout au long de ses analyses. Il n'hésitait d'ailleurs pas à modifier ses nombreuses propositions notionnelles au fil de ses développements. Ce faisant, il luttait avec réflexivité contre le risque de fétichisation de ses propres écrits. Par contre, cette « fluidité » et surtout l'ambiguïté de nombreuses propositions sont relevées, elles concernent spécifiquement la définition même de l'institution totale telle que N. Perry (1974) le souligne et finalement la critique.

3. Voir à ce sujet la remarquable mise en tension des adjectifs « total » et « totalitaire » pouvant qualifier l'institution (Milly, 2001, p. 21-24).

4. Williams, 1986, p. 359.

Malgré ces critiques qui ont été discutées, relativisées, ce cadre théorique d'analyse est choisi ici comme élément principal de notre regard sociologique et historique, non pas pour négliger les autres valeurs ajoutées scientifiques, mais pour « donner corps » à ce travail collectif qui, rappelons-le ici, s'inscrit en miroir d'un premier recueil empirique sur la question de l'enfermement⁵.

Cet ouvrage se compose de cinq parties. La première relie le terrain au concept d'institution totale. Yves Winkin va sur les traces de Goffman à St Elizabeths (son terrain pour *Asiles*) et Philippe Vienne propose une chronologie couvrant la seconde moitié du xx^e siècle, soit de la genèse du concept à sa consécration, notamment en France. La deuxième partie montre les corrélations possibles entre l'institution totale et l'histoire, avec les contributions de Grégory Beriet sur le bain, celle de Jordi Collet-Sablé sur les couvents catalans et celle de Philippe Vienne sur les institutions scolaires occidentales. La partie suivante associe la jeunesse à l'institution totale avec les contributions de Christophe Dargère sur les centres éducatifs fermés (CEF) et de Jonathan Collin sur les institutions belges de protection de la jeunesse judiciaire. La quatrième partie propose d'intégrer de nouvelles institutions à la grille de lecture des institutions totales avec les textes de Nora Gharbaoui sur les centres d'accueil de migrants et d'Alexandre Dubuis sur les centres de grands brûlés. La dernière partie tente de dépasser le concept d'institution totale avec les contributions d'Hugo Dupont sur la désinstitutionnalisation inhérente à l'enfance handicapée et d'Arnaud Béal associé à Jacques Arènes sur l'enfermement inédit provoqué par la crise du Covid. Enfin, Philippe Vienne achève dans une postface la chronologie de l'histoire du concept commencée dans la première partie.

5. Dargère et Héas, 2019.